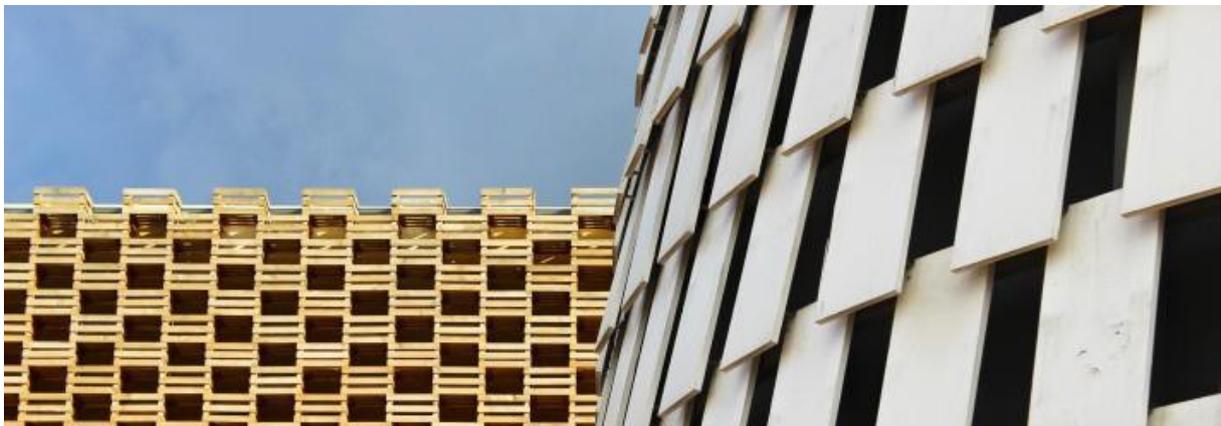




Modèle protocole fixant les modalités et les limites des aménagements raisonnables¹

Fiche de la Boîte à outils pour et par des parents d'enfants dys, TDA/H et HP



¹ Mise à jour le 29 mars 2021

Modèle protocole fixant les modalités et les limites des aménagements raisonnables (extrait circulaire 6831)

1. Identification du jeune concerné

Nom et prénom :

Date de naissance :

Niveau d'étude :

Année d'étude :

2. Identification des partenaires

- Les représentants légaux si l'élève est mineur ou l'élève s'il est majeur:

Nom et prénom :

Qualité :

Adresse :

Tél. :

Date :

Signature :

- L'établissement scolaire :

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom du chef d'établissement :

N° FASE :

Niveau : Maternel - Primaire - Secondaire

Date :

Signature :



3. ACCORD DE PARTENARIAT AVEC :

- Le monde médical :

Nom :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

Date :

Signature :

- Le monde paramédical :

Nom :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

Date :

Signature :

- Le monde psychomédical :

Nom :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

Date :

Signature :

- L'AVIQ :

Nom :

Directeur(trice) ou son représentant :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

Date :

Signature :

- Le service PHARE :

Nom :

Directeur(trice) ou son représentant :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

Date :

Signature :

4. Modalités des aménagements raisonnables.
(Il est possible d'agrandir ce cadre pour être plus exhaustif.)

-
-
-

-

-

5. Limites des aménagements raisonnables.
(Il est possible d'agrandir ce cadre pour être plus exhaustif.)

-

-

-

-

-

-

Modèle extrait de la circulaire [6831](#) sur la mise en œuvre des aménagements raisonnables permettant l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques